



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2017/30

Chapitre 7.1 décisions budgétaires

Objet : approbation du Compte Administratif 2016

L'an deux mille dix-sept, le 31 mars, à 9h30, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du centre culturel « Le XXe », à Savines-le-Lac, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 31 mars 2017

Date de convocation :
17 mars 2017

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 25

En exercice : 25

Membres présents 14

Vote(s) pour 15

Vote(s) contre 0

Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :
Mme Ginette MOSTACHI

Auxiliaire de secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents :

M. Victor BERENGUEL (Président), **M. Marc VIOSSAT** (Vice-Président),
Mme Agnes PIGNATEL (Vice-Présidente), **M. Jean Pierre GANDOIS** (Vice-Président), **M. Jean BERNARD** (rapporteur du budget), **M. Raymond HONORE** (Conseiller Syndical suppléant M. Marc AUDIER), **M. Pierre VOLLAIRE** (Conseiller Syndical), **Mme Valérie GRECARD** (Conseillère Syndicale), **M. Jacques GASQUET** (Conseiller Syndical Suppléant M. Robert FRAYSSINES), **M. Georges GAMBAUDO** (Conseiller Syndical), **M. Pierre ROMANO** (Conseiller Syndical Suppléant), **Mme Carole CHAUVET** (Conseillère Syndicale), **Mme Ginette MOSTACHI** (Conseillère Syndicale), **Mme Valérie ROSSI** (Conseillère Syndicale).

Etaient représentés:

M. Marc AUDIER par M. Raymond HONORE
M. Robert FRAYSSINES par M. Jacques GASQUET
M. Patrick PERNIN par M. Pierre ROMANO
Mme Pascale BOYER donne pouvoir à Mme Valérie ROSSI

Etaient invités et présents: M. Philippe CATELAIN

Etaient excusés: M. Roger MASSE, M. Guy KLETTY, Mme Bénédicte FEROTIN, Mme Marine MICHEL, M. Arnaud MURGIA, M. Jean CONREAUX, M. Daniel GALLAND, M. Joël BONNAFFOUX, Mme Patricia VINCENT

Exposé des motifs :

Le Président quitte l'assemblée le temps du vote de cette délibération et laisse la présidence de la séance à Monsieur Jean BERNARD, Rapporteur du Budget.

VU :

- Le budget primitif 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, relatifs à l'exercice 2016,

CONSIDERANT :

1. La reprise par le receveur dans ses écritures du montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, de tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer ;
2. La régularité des écritures statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire et celles statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical, réuni le 31 mars 2017 :

- **DECIDE** donner acte au Président de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	66 404.77 €	0.00 €	0,00 €	95 435.08 €	0,00 €	29 030.31 €
Opérations de l'exercice	637 073.36 €	991 359.10 €	1 119 106.36 €	1 197 526.19 €	1 756 179.72 €	2 188 885.29 €
TOTAUX	703 478.13 €	991 359.10 €	1 119 106.36 €	1 292 961.27 €	1 756 179.72 €	2 217 915.60 €
Résultats de clôture	0.00 €	287 880.97 €	0,00 €	173 854.91 €	0,00 €	461 735.88 €
Restes à réaliser	825 994.48 €	478 410.73 €	0,00 €	0,00 €	825 994.48 €	478 410.73 €
TOTAUX CUMULES	1 529 472.61 €	1 469 769.93 €	1 119 106.36 €	1 292 961.27 €	2 582 174.20 €	2 696 326.33 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	59 702.81 €	0 €	0,00 €	173 854.91 €	0,00 €	114 152.10 €

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **ARRÊTE**, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Rapporteur du Budget,
Jean BERNARD




Extrait du registre des délibérations N° 2017/30 Page 2/2

Membres Adhérents :
Conseil Départemental des Hautes-Alpes,
Communauté de Communes de Serre-Ponçon – Communauté de Communes Val d'Avance Serre-Ponçon
Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon – Commune du Lauzet-Ubaye.